

Ecrit par le 18 mai 2026

Réforme des retraites, les sapeurs-pompiers volontaires bénéficient d'une bonification pour leur retraite



Lucien Stanzione, sénateur de Vaucluse, avec son groupe PS (parti socialiste), a déposé un amendement qui a été accepté visant à prévoir une majoration de la durée d'assurance -bonification- pour la retraite des sapeurs-pompiers volontaires, au titre de la solidarité nationale pour consolider le modèle de sécurité civile français et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers.

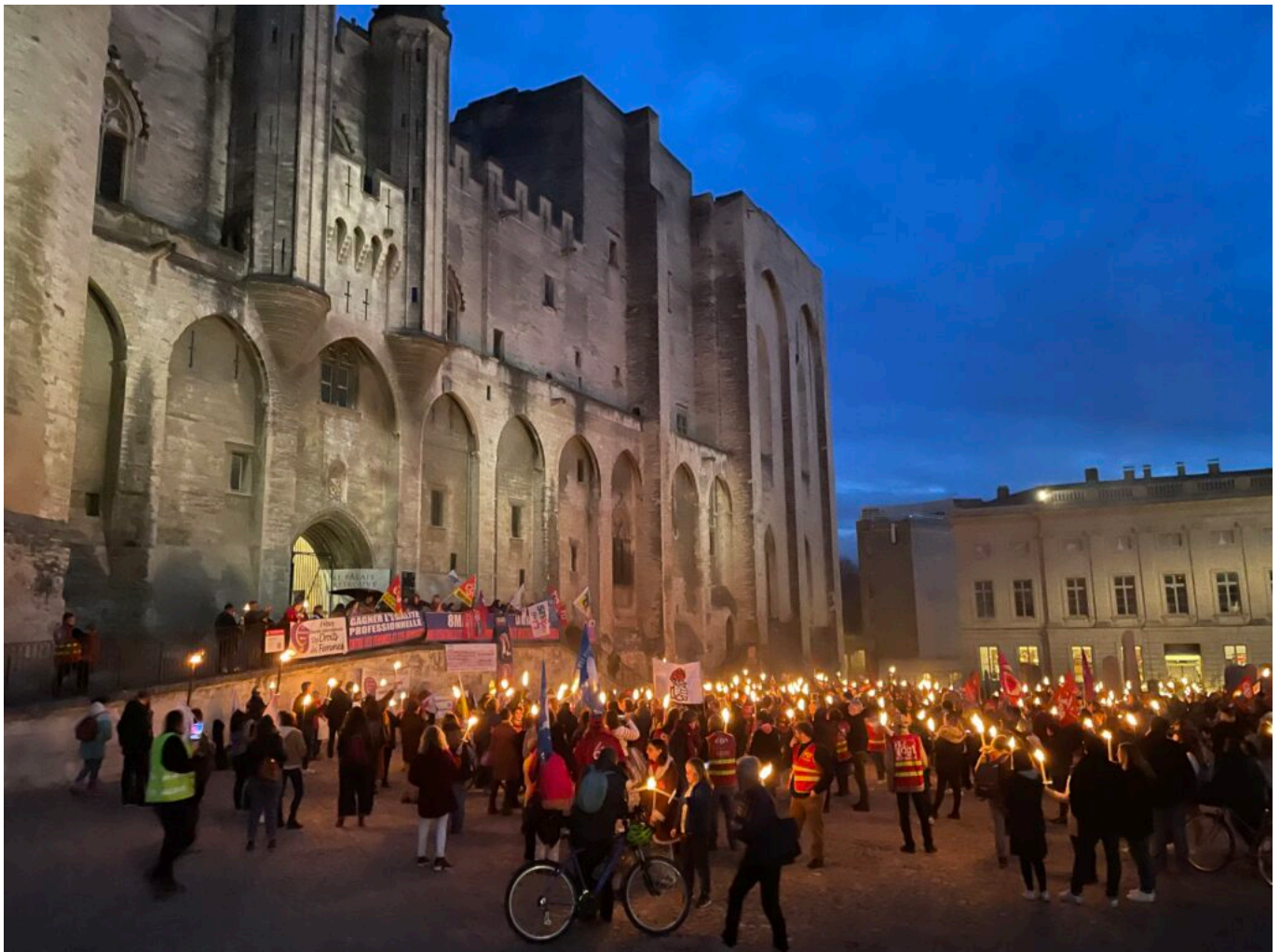
L'amendement, présenté par le sénateur Lucien Stanzione est écrit en ces termes : «Les sapeurs-pompiers volontaires ayant accompli 10 ans de service en qualité de sapeur-pompier volontaire ont droit à une bonification de leur durée d'assurance de trois trimestres. La bonification mentionnée est complétée par l'attribution d'un trimestre supplémentaire tous les 5 ans au-delà de 10 ans d'engagement comme sapeur-pompier volontaire.»

«Cette bonification ne peut conduire à porter au-delà de 4, le nombre de trimestres validés par un assuré, par année civile, dans les différents régimes légaux ou rendus légalement obligatoires, de base et

Ecrit par le 18 mai 2026

complémentaires, français et étrangers.»

Lucien Stanzione, vent debout contre la réforme des retraites



«Le report de l'âge de la retraite c'est voler deux ans de vie aux travailleurs» a déclaré [Lucien Stanzione](#), sénateur de Vaucluse. La République, l'égalité et la démocratie sont bafouées.»

Ecrit par le 18 mai 2026

« Cette nuit, au Sénat, après de nombreuses manœuvres de procédures, on y est ! s'indigne Lucien Stanzione. La majorité sénatoriale dominée par Les Républicains avec les centristes et la majorité présidentielle ont voté avec le Gouvernement dans la nuit du 8 mars, le report de l'âge de la retraite à 64 ans pour tous. Pourtant de nombreux vauclusiens n'atteindront pas l'âge de la retraite. Ils n'en profiteront pas compte-tenu de la pénibilité de leurs métiers. Ils ont juste le droit de cotiser. Avec cette loi, on va leur voler deux années de leur vie. Je continue de me battre article par article pour repousser et éviter ce mauvais texte. Nous pouvons collectivement faire reculer le Gouvernement par une mobilisation de tous, » assure l'homme politique.

En savoir plus

Le vote reportant de 62 à 64 ans l'âge de départ légal a été acquis par 201 voix contre 115, sur 345 votants. L'adoption définitive de la réforme pourrait intervenir le 16 mars.

Lucien Stanzione est membre de la Commission de la Culture, de l'éducation et de la communication et de la délégation aux Collectivités territoriales et à la décentralisation.

Ecrit par le 18 mai 2026



Manifestation au flambeau contre la réforme des retraites le soir du 8 mars devant le Palais des papes

Sénateur Lucien Stanzione, bilan du mandat parlementaire

Ecrit par le 18 mai 2026



Lucien Stanzione, sénateur (PS) de Vaucluse, a entamé sa tournée dans le département. Durant janvier et février il arpentera le territoire, présentant les actions engagées lors de ses deux premières années d'exercice, évoquant les projets 2023, et prenant attaches avec les hommes de terrain sur les sujets à défendre.

Elu sénateur par les Grands électeurs en septembre 2020, Lucien Stanzione fait son tour de Vaucluse. Mission ? Eclairer les maires, les acteurs économiques et les habitants sur les actions engagées et à venir.

Ecrit par le 18 mai 2026



DR

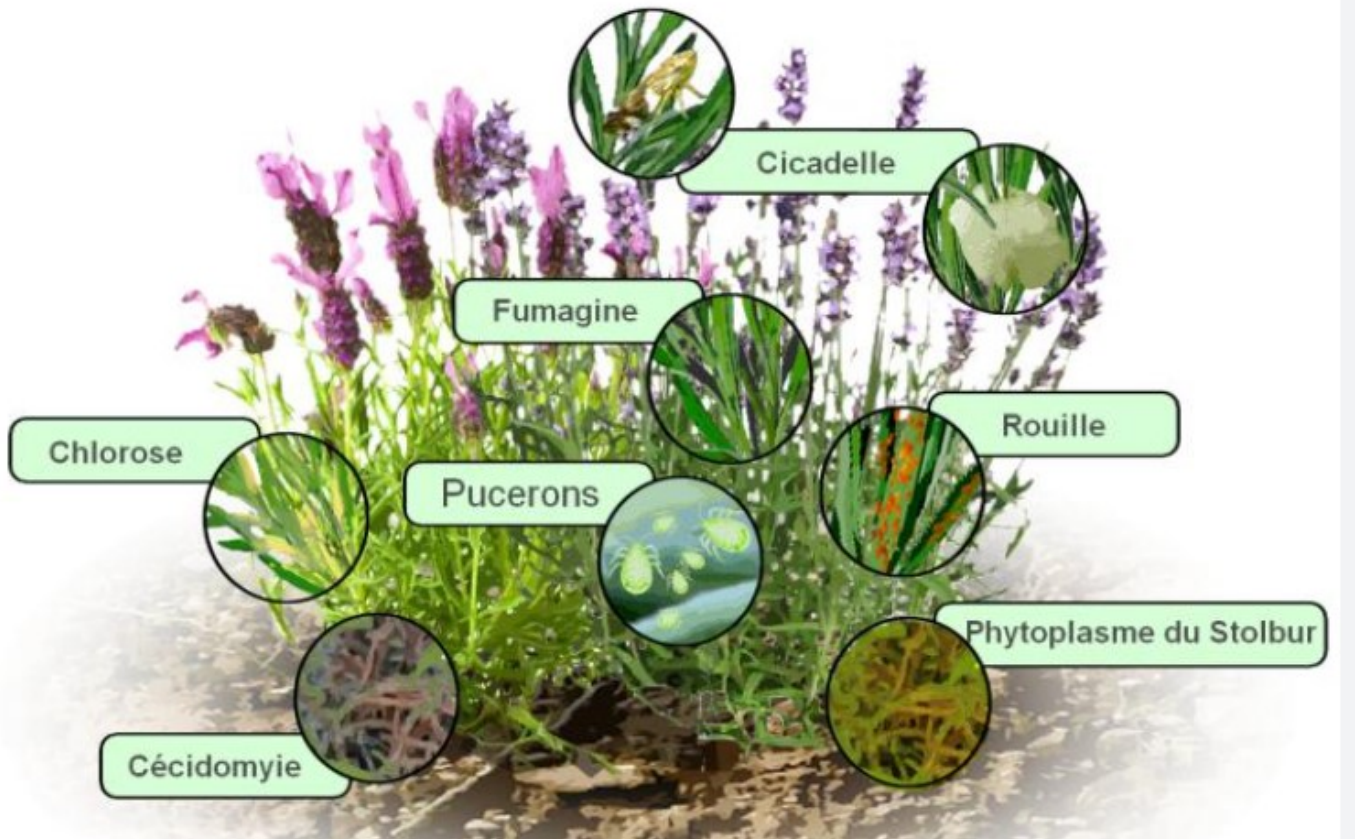
Le projet de loi de finances

Au chapitre des Finances locales, le sénateur s'oppose «à la 'fausse' stabilisation des dotations de l'Etat qui ne prend pas en compte l'inflation et s'offusque que les communes subissent la baisse de leur Dotation globale de fonctionnement (DGF). En outre, les lois de finances 2021 et 2022 n'ont pas permis de relancer l'économie. Par ailleurs, les crédits consacrés à la transition écologique et à la rénovation thermique des bâtiments sont demeurés insuffisants face à l'ampleur de la crise climatique.» Homme du PS tacle le gouvernement à propos de la décentralisation, notamment la loi [3DS](#) (Différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification de l'action publique locale), peu ambitieuse et pose la question d'un État qui, pour le moment, ne donne plus les moyens aux collectivités d'exercer les compétences transférées.»

Eau et irrigation

Dans le cadre des enjeux climatiques, le sénateur PS veut accélérer le projet 'Hauts de Provence rhodanienne' ([HPR](#)), notamment sur sa partie irrigation et innovation. C'est ainsi qu'il souhaite que le projet soit inclus dans le programme d'investissement France 2030 du Secrétariat général à l'investissement ([SGDI](#)). Dans ce cadre il rencontrera à nouveau le préfet Frédéric Veau, délégué interministériel pour le Varenne agricole de l'eau et de l'adaptation au changement climatique pour en dresser l'état des lieux.

Ecrit par le 18 mai 2026



Ravageurs de la Lavande

Cultures et ravageurs

En butte à la prolifération des ravageurs tels que la cécidomyie pour la lavande, la mouche de la cerise et de l'olive, le sénateur a proposé la création d'un pôle de recherches sur les alternatives aux produits phytosanitaires également dans le cadre du programme national d'investissement 2030. Ambition ? Consacrer 5 à 10M€ sur les 54 milliards d'euros de ce budget à destination de la lavande, de la cerise, de l'olive, de la vigne et du maraîchage. Projet qui pourrait être porté par l'Inrae (Institut national de la recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) d'Avignon-Montfavet a préconisé le sénateur.

Lavande, Lavandin, Plantes à parfum aromatiques et médicinales

L'élu de la ruralité a particulièrement travaillé sur les problématiques de l'agriculture et aurait obtenu l'engagement du ministre de l'agriculture, [Marc Fesneau](#), notamment sur le plan d'arrachage de la lavande possiblement soutenu par 10M€ ; La révision des réglementations européennes [Reach](#) et [CLP](#) (Reach : Enregistrement, évaluation, autorisation de substances chimiques et CLP Classification et étiquetage de produits chimiques) 'totalement inadaptées au produits et savoirs faire du terroir'. Le ministre a indiqué se pencher sur la question après le renouvellement du Conseil de l'Europe en 2024. Le sénateur travaille sur le déploiement de l'indication géographique protégée (IGP) et sur le toilettage de

Ecrit par le 18 mai 2026

l'AOP (Appellation d'origine protégée) des Huiles essentielles de lavande de Haute-Provence et soutient l'entrée de la lavande au Patrimoine de l'Unesco (Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture).



Réunion Bilan du sénateur Lucien Stanzione à Cabrières d'Aigues, mi-janvier, en compagnie d'élus, de représentants d'associations, d'acteurs économiques et d'habitants

Les loups

Le sénateur a été alerté sur la présence de loups sur le plateau de Sault, situation anxiogène pour les éleveurs d'ovins et de caprins dont une attaque a entraîné la mort de plusieurs bêtes. Lucien Stanzione s'en est ému auprès de la préfète-Violaine Démaret- afin que les éleveurs puissent travailler dans de meilleures conditions.

Écoles et fermetures de classes

Lucien Stanzione a été auditionné par le ministre de l'Éducation nationale -Pap Ndiaye- en novembre dernier et a réitéré sa position contre la fermeture des classes. Le sénateur réprovoque la suppression d'un poste d'enseignant sur le dispositif Ecole numérique des apprentissages, quartier de la Trillade à Avignon, et sur l'absence d'enseignants à l'IME du Grand colombier à Orange ; La fermeture de classes au collège Segpa (Section d'enseignement général et professionnel adapté) du Lavarin à Avignon, fermé pour ne pas pouvoir être chauffé en raison du coût de l'énergie.

Disparition de Vallis Habitat

Le sénateur s'affecte de la disparition du logement social gouverné par le Département, dont il a été le directeur général, «qui fragilise les Vauclusiens et les salariés de l'Office public de l'habitat social.»

Déserts médicaux

Ecrit par le 18 mai 2026

Le sénateur s'alarme de la fermeture programmée du Centre hospitalier intercommunal de Roquefraîche qui accueille des personnes âgées dépendantes, en perte d'autonomie ou présentant un handicap. Il s'insurge également contre la fermeture des urgences et de la perte d'agrément du Centre hospitalier intercommunal de Cavaillon-Lauris dont les patients seront orientés vers le Centre hospitalier d'Avignon qui lui paraît trop loin en cas d'urgence, notamment sur la pathologie des AVC (accident vasculaire cérébral). Le sénateur indique également s'être battu pour le maintien via l'ARS Paca (Agence régionale de santé de Provence Alpes-Côte d'Azur), des établissements pour personnes âgées à Sablet et à Sainte-Cécile-les-Vignes.



DR

Défense de l'environnement

Lucien Stanzione s'est fermement opposé au projet du lotissement Grande Bastide qui prévoyait 200 nouvelles habitations à Velleron. Projet qui a été abandonné.

Accessibilité aux personnes handicapées

Le sénateur a été interpellé par Amaury Martin, qui, en situation de son handicap, ne peut accéder à la gare du Thor. Lucien Stanzione a demandé à la SNCF et au Conseil régional Paca de mettre en place les dispositifs permettant aux personnes à mobilité réduite de pouvoir accéder à la gare et aux trains.

Ecrit par le 18 mai 2026

Le centre pénitentiaire d'Avignon-Le Pontet

Lucien Stanzione s'est rendu au centre pénitentiaire d'Avignon-Le Pontet pour garantir le droit au respect de la dignité en détention, dont un projet de loi est en cours, et a rencontré le président de l'association nationale des visiteurs de personnes en sous-main de la Justice ainsi que des visiteurs de prison pour échanger sur la situation des prisonniers.

Démantèlement du service public

Lors des questions au Gouvernement Lucien Stanzione est intervenu pour dire son indignation contre les fermetures de bureaux de Poste, de gares, de trésoreries, d'établissements de santé, dénonçant un démantèlement organisé du service public.

Lutte contre les agressions d'élus

Lui-même agressé, le sénateur Stanzione se félicite de la loi adoptée à l'unanimité contre les agressions d'élus. Les associations affiliées à l'AMF (Association des maires de France) peuvent désormais se porter partie civile, lutter contre les agressions verbales et physiques ainsi que les actes d'intimidation, le harcèlement, les violations de domicile aux côtés des élus agressés.



Droit à l'IVG (Interruption volontaire de grossesse) inscrit dans la constitution

Lucien Stanzione rappelle avoir voté pour l'inscription du droit à l'avortement dans la Constitution dans un Sénat majoritairement à droite. En 2021 il avait soutenu le manifeste des [343](#) pour l'allongement des délais d'accès à l'IVG.

Ecrit par le 18 mai 2026

A propos de la réforme des retraites

« Allongement du temps de travail, suppression de critères de pénibilité, revalorisation chimérique... Ces mesures sonnent comme une injustice pour ceux qui devront cotiser plusieurs années supplémentaires, a déclaré le sénateur Lucien Stanzione. Même pénibles, les métiers éprouvants et les carrières longues sont aussi concernés. Encore une fois, l'effort est demandé aux classes moyennes, aux travailleurs, à ceux qui doivent déjà faire face à l'augmentation du coût de la vie. Cette situation est difficilement acceptable d'autant que d'autres solutions existent. » Les grandes entreprises qui ont fait des bénéfices considérables peuvent contribuer à la solidarité nationale pour la retraite, en épargnant les petites entreprises et les artisans » a souligné le sénateur, prônant un système de « cotisations progressives qui permettrait d'abonder le dispositif. » Difficile donc de trouver une justification à cette réforme, d'autant que le déficit annoncé du système par répartition est loin d'être fatal pour les finances publiques françaises comme l'a indiqué le Conseil d'orientation des retraites. En réalité, les économies recherchées compenseront les exonérations d'impôts à destination des plus aisés et des superprofits des grandes entreprises a conclu l'homme de gauche.



DR

En savoir plus

Lucien Stanzione est sénateur (parti socialiste) de Vaucluse, maire honoraire d'Althen-des-Paluds, membre de la Commission culture, de l'éducation et de la communication, membre de la Délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation.

Le calendrier

Territoire Bollène-Vaison-Ventoux

Écrit par le 18 mai 2026

Samedi 21 janvier de 9h30 à 12h. A Violès, salle de l'ancienne gare, place éponyme.

Territoire Comtat Venaissin-Ventoux

Samedi 11 février de 9h30 à 12h

Territoire Grand Avignon

Vendredi 10 février de 9h30 à 12h

Lucien Stanzione, sénateur de Vaucluse, défend la filière de la lavande et du lavandin



Lucien Stanzione, sénateur de Vaucluse, poursuit son combat pour que la filière de la lavande et du lavandin de Vaucluse puisse perdurer. Il est intervenu au Sénat pour 'La prise en compte des territoires, des savoir-faire et des cultures dans l'élaboration de réglementations

Ecrit par le 18 mai 2026

européennes d'harmonisation', face à Laurence Boone, secrétaire d'État auprès de la ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargée de l'Europe.

Le sénateur Stanzione a commencé par planter le décor : «La France est le premier producteur mondial d'essence de lavandin et le deuxième d'huile essentielle de lavande. Ces productions sont concentrées dans trois départements du sud-est de la France : le Vaucluse, la Drôme et les Alpes de Haute-Provence, qui comptabilisent 87 % des superficies nationales. Ces productions emblématiques de la Provence sont créatrices de valeur ajoutée.»

Le cours de la lavande a chuté de 60% en 3 ans

«Dans mon département de Vaucluse, qui comprend notamment les contreforts du Mont Ventoux, j'ai été alerté, dès le mois d'août 2021, par les maires, les agriculteurs et les distillateurs de lavande et de lavandin de la crise économique majeure que traverse la filière, en raison de la très forte baisse des cours - moins 60 % en trois ans -, engendrée par une surproduction importante, par un doublement des surfaces plantées en dehors des zones historiques de cette culture, en particulier dans l'immense plaine de la Beauce.»

Hausse des coûts de l'énergie, sécheresse, prolifération du ravageur cécidomyie

«Les coûts de l'énergie sont venus s'ajouter à cette situation, ainsi que des aléas climatiques tels que le gel, puis la sécheresse et le manque d'eau de cet été, ainsi que la prolifération d'un ravageur, la cécidomyie, contre laquelle il est urgent d'agir.»

Sans traitement efficace la lavande pourrait disparaître d'ici 2 ans

Alors que les produits phytosanitaires sont interdits et qu'il n'y a pas d'alternatives pour combattre [la cécidomyie](#), le sénateur réclame l'emploi des anciens produits, même si cela reste temporaire, dans l'attente de solutions efficaces, car, il l'affirme sans traitement phytosanitaire la lavande aura disparu d'ici 2 ans.

« Les produits phytosanitaires ne sont plus fabriqués, alors qu'aucune solution n'a été trouvée. Aussi convient-il de soutenir et de renforcer la recherche de méthodes alternatives efficaces ».

Ecrit par le 18 mai 2026



DR

Des propositions concrètes et une enveloppe de 10M€ pour soutenir la filière

«L'une des réponses élaborées pour répondre à cette grave crise a été d'envisager des mesures d'aide à l'arrachage dans les territoires de plaine où il est possible et rentable de planter des céréales», plaide le sénateur.

Sur l'initiative commune de [Marie-Pierre Monier](#) sénatrice de la Drôme, [Jean-Yves Roux](#), sénateur des Alpes-de-Haute-Provence et [moi-même](#), le Sénat a voté à une large majorité, dans le cadre de la loi de finances rectificative pour 2022, la création d'une enveloppe budgétaire de 10M€, en vue d'aider à l'arrachage dans certaines zones.

Or, les services ministériels expliquent aux professionnels de la filière que la réglementation européenne relative à la concurrence pourrait interdire de mettre en œuvre de telles mesures, considérées comme une aide exclusive en faveur des lavandiculteurs français.

Toutefois, il semble que des solutions pourraient être trouvées, si les mesures d'arrachage interviennent dans le cadre d'une restructuration ou d'une diversification de la filière.»

Reach et CLP, la culture du paradoxe

La loi [Reach](#) (Enregistrement, évaluation et autorisations des produits chimiques) et le règlement [CLP](#) (règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges) rédigés par l'Europe mettent également à mal la filière de la lavande et du lavandin qui réclament leur révision pour tenir compte des spécificités des huiles essentielles.

Ecrit par le 18 mai 2026

« Sans cela, cette filière est vouée à disparaître, alors même qu'elle est en pleine dynamique de valorisation, comme en témoignent les démarches pour toiletter l'AOP (Appellation d'origine protégée) Huile essentielle de lavande de Haute-Provence, pour créer une IGP Lavandin de Provence ou encore pour lancer une demande de reconnaissance des 'paysages olfactifs et poétiques de la lavande' au patrimoine mondial de l'Unesco (Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture) a plaidé Marie-Pierre Monier, sénatrice de la Drôme auprès de la présidente, [Laurence Boone](#), secrétaire d'État auprès de la ministre de l'Europe et des affaires étrangères chargée de l'Europe.



Copyright Alain Hocquel, Vaucluse tourisme

Fusion Vallis habitat/Grand Delta habitat : « C'est avant tout une décision politique »

Ecrit par le 18 mai 2026



Alors que c'est demain que l'assemblée départementale se réunira en séance plénière pour délibérer sur [la fusion de Vallis habitat et Grand Delta habitat](#), le sénateur socialiste de Vaucluse [Lucien Stanzione](#) rappelle qu'il reste indéfectiblement attaché à ce que le bailleur social du département reste un outil de la collectivité publique. Pour lui, ce rapprochement est davantage une volonté politique qu'une décision financière.

Lucien Stanzione, que pensez-vous du projet de fusion des bailleurs sociaux vauclusiens [Vallis habitat](#) et [Grand Delta habitat](#) dont la validation doit être votée ce vendredi 7 octobre en séance plénière du Conseil départemental de Vaucluse ?

« Concernant la question du logement social, je connais un peu le sujet puisqu'il y a 10 ans j'ai été directeur de Mistral habitat avant que ce bailleur ne change de nom pour devenir Vallis habitat en septembre 2020. J'ai donc connu cette maison pendant plusieurs années et aujourd'hui, ce que je vois va au-delà de ce qui est entendable et faisable. »

Comment cela ?

« Mistral habitat s'est transformé en Vallis habitat après la fusion de Grand Avignon résidences (ndlr : l'ancien OPHLM de la ville d'Avignon puis de l'agglomération) en raison de la loi Alur 1, la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové promulguée en mars 2014, qui imposait un parc minimum de 15 000 logements. Vallis habitat est donc un office public d'habitat social. C'est un service public au service des vauclusiens, mis en œuvre par le département de Vaucluse. Il y en a 200 en France et chaque département en est doté. Mais aujourd'hui il y a une décision prise par le conseil départemental, par la présidente Dominique Santoni qui dit : on procède à la dissolution de Vallis habitat et son absorption par

Ecrit par le 18 mai 2026

Grand Delta habitat (GDH). Mais pourquoi ? J'ai posé la question : 'pourquoi dissoudre un outil au service du département'. Pas de réponse. »

« L'office Vallis habitat n'est pas en danger sur les questions financières. »

Le Département évoque notamment la fragilité financière de Vallis habitat, particulièrement plombé par le mauvais état de son parc de logements ?

« Le relevé individuel de situation fait par la fédération des HLM, qui évalue la santé financière de chaque office public, fait apparaître lors des 3 dernières expertises, que Vallis habitat est plutôt en bonne santé. Ce n'est pas florissant mais la structure est en bonne santé et économiquement viable. De surcroît, le personnel qui est aujourd'hui désarçonné par ce projet de fusion absorption a fait lui aussi réaliser, dans le cadre de son CSE (Comité social et économique), une expertise par un cabinet indépendant qui arrive à la même conclusion : l'office Vallis habitat n'est pas en danger sur les questions financières. »

« Par ailleurs, [l'Ancols](#) (Agence nationale de contrôle du logement social) a procédé à un contrôle de Vallis. Dans ce cadre, elle vient de rendre son rapport à la présidente Dominique Santoni à qui j'ai demandé de le rendre public. Si vraiment ces conclusions démontrent que cette structure n'est pas viable dans le temps parce que trop de charge, qu'il y a mauvais compte d'exploitation, et que donc il y a une catastrophe à venir. Et bien qu'elle le publie comme cela on aura la certitude de procéder à cette opération avec GDH. »

« Mais face à cela, je suis pour le service public quand on le fait bien fonctionner. Je le suis d'autant plus lorsqu'il s'agit de logement social, surtout lorsque cet outil est vauclusien. Il serait dommage de le sacrifier. Après on se bagarre tous sur des chiffres, mais le vrai souci c'est que c'est une volonté politique. »

La 'fragilité' de Vallis habitat n'est-elle pas liée au fait que, à l'époque, on a associé deux structures (Mistral habitat et Grand Avignon résidences) qui avaient déjà du mal à assurer leur rôle d'outil d'aménagement. Que ce soit dans la production de logements ou dans la capacité de maintenir en état ou de réhabiliter le parc existant ?

« C'est exact, mais la majorité départementale actuelle a eu 7 années pour remédier à cette situation. Mais maintenant, on essaye de me faire porter la responsabilité parce que j'étais là il y a 10 ans. »

« Il fallait peut-être prendre les bonnes personnes au poste de direction et d'encadrement. »

Ne paye-t-on pas également aujourd'hui 30 ans de difficultés et de clientélisme, à droite comme à gauche, qui ont amenuisé les marges de manœuvre de Vallis habitat ?

Ecrit par le 18 mai 2026

« C'était aussi une responsabilité politique que de prendre les bonnes décisions. Il fallait peut-être prendre les bonnes personnes au poste de direction et d'encadrement. Depuis 7 ans, ce n'est quand même pas moi qui ai procédé aux recrutements. Quand on a la responsabilité d'une telle structure, on recrute des cadres du milieu. Il y a de bons salariés, quand il y a de bons cadres. »

« Mais pour avoir un bon niveau de direction, il faut aussi s'en donner les moyens. Je le répète, c'est que l'on n'a pas la volonté politique et que l'on ne prend pas les décisions pour recruter une équipe digne de ce nom. Parce que les personnels présents ne sont pas plus 'mauvais' que les autres dès lors qu'on les anime comme il faut et qu'on leur fixe des objectifs clairs. Ça fonctionne ailleurs, pourquoi cela ne marcherait pas dans le Vaucluse. »

Mais n'est-il pas trop tard, notamment en raison des investissements majeurs à réaliser par Vallis habitat pour jouer pleinement son rôle ?

« C'est vrai que d'un côté on constate qu'il y a une structure qui a du retard et qui construit trop lentement. Mais en face, on a quoi ? On a GDH dont le président Michel Gontard est un grand professionnel du logement social. Il est entreprenant, il est innovant, il construit beaucoup et plutôt de bonne qualité. Très bien. Mais GDH est aussi particulièrement endetté. Le capital apporté par Vallis ne va-t-il pas servir à remonter la structure financière de GDH. Je pose la question, mais personne ne me répond. N'empêche que c'est une réalité. »

« J'ai su par la fédération nationale des offices HLM que le capital de Vallis a été estimé à 800M€ environ. La présidente répond que ce n'est que 204M€ car effectivement elle enlève tout ce qui est comptabilisé en dette aux banques. En-tout-cas, le capital il est là et on va venir capitaliser GDH sans que le département n'en récupère un centime. Là on fait un cadeau à la recapitalisation. »

« Et au final, est-ce qu'on ne va pas faire comme il y a quelques années avec le rapprochement de Grand Avignon résidences. Est-ce que l'on ne va pas prendre le risque de plomber les deux ? Je continue à dire que Vallis habitat peut augmenter sa performance si on s'en donne les moyens. »

Vous vous inquiétez également pour le montant des loyers ?

« Bien sûr il y a un plafonnement du prix au m² qui s'applique à tous les opérateurs du logement social et donc à Vallis habitat et GDH. Mais effectivement, la crainte des locataires c'est de voir désormais les loyers augmenter. On nous dit que c'est encadré tous les ans par l'indice à la construction mais ceci étant il peut y avoir aussi des dérogations au dépassement de cet indice. L'autre revers de la médaille, c'est que le patrimoine de Vallis est beaucoup plus ancien mais en même temps ce sont des loyers beaucoup plus bas car ce sont des logements anciens qui sont déjà amortis. »

Vous rejetez donc l'urgence des arguments financiers ?

« La présidente en parle depuis mai et le vote intervient le 7 octobre. Moins de 6 mois sur un dossier aussi important, bien sûr que c'est trop rapide pour prendre une décision quasiment unique en France de privatisation déguisée d'un office (ndlr : ce sera la 2^e privatisation d'un office HLM après celle réalisée dans le Jura). Car qu'on le veuille ou non, même si c'est une coopérative, GDH est un service privé du logement social, ce n'est plus un service public. »

Écrit par le 18 mai 2026

« Tant que Michel Gontard sera là cela va aller, mais après que va-t-il se passer ? »

L'AMF (Association des maires de France) soulignait récemment la dégradation de la situation financière du logement sous la double pression des obligations de rénovations thermiques massives et de constructions nouvelles, qui impacte fortement la dette des bailleurs sociaux. Est-ce que ce rapprochement n'est pas un moindre mal car si ce n'est pas GDH, dont le siège est à Avignon et l'implantation fortement marquée en Vaucluse, cela risque d'être d'autres acteurs nationaux beaucoup plus éloignés du territoire. N'y a-t-il pas un risque à perdre la main ?

« L'argent plus cher concerne tout le monde, mais surtout celui qui est le plus endetté. Et à ce jour Vallis habitat est nettement moins endetté que GDH. Mais effectivement ces incertitudes posent la question de savoir ce que vont devenir Vallis habitat et GDH. Vallis habitat a l'avantage d'être un service public dès lors que l'autorité politique veut le conserver, alors que GDH, qui est dans le secteur l'habitat privé, est très probablement dans la ligne de mire du 1% Logement (ndlr : [Action logement](#)). Tant que Michel Gontard sera là cela va aller, mais après que va-t-il se passer ? (ndlr : le président de GDH devrait être en poste pendant 4 ans encore). »

« Et même si madame Santoni dit qu'après la fusion le département aura une minorité de blocage avec 36% des voix au sein du conseil d'administration, croit-on vraiment que cela pèsera bien lourd face au 1% Logement qui arrivera avec des milliards sur la table. Le Département sera alors incapable de suivre financièrement. Pour moi, il y a plus de risques pour la coopérative que pour le service public de perdre la main. Tant que la collectivité dit 'je garde mon office', 'je le fais fonctionner', 'je mets l'argent qu'il faut éventuellement pour le recapitaliser'. Aujourd'hui personne ne peut acheter Vallis, et cela quelles que soient les sommes proposées si la volonté politique est de dire 'on ne vend pas'. »

Il y a quand même un paradoxe à ce que ce soit l'outil public indépendant qui ne tienne pas son rôle d'aménageur en termes de volume de production alors que la coopérative connaît un fort développement et apparaît comme le bon élève du logement social dans le département ? Pour s'en convaincre il suffisait de voir la réaction des maires lors de la dernière assemblée générale de l'Association des maires de Vaucluse qui fustigeaient l'absence de résultats de Vallis et soulignaient la facilité de travailler avec GDH. Lors de l'annonce de la fusion on pouvait également remarquer la présence des maires vauclusiens directement concernés par les projets Anru qui sont vitaux pour le logement social en Vaucluse.

« Le chantier Anru qui débute à Orange dans la cité de l'Aygues à Orange prouve bien que Vallis est capable de mener des projets de ce type-là. Il y a aussi des opérations sur la rocade à Avignon. On en revient toujours à la même problématique. Si on a une bonne équipe, le programme on le démarre et on le mène à bien ensuite. Il n'est jamais trop tard pour bien faire et si l'on n'a pas été bon avant il faut le reconnaître. »

« Par ailleurs, il faut se rendre compte que les maires ne siégeront plus de droit dans le conseil d'administration de GDH, comme c'est le cas à Vallis. Alors bien sûr il peut y avoir des conseillers départementaux également maire, mais les maires en tant que tels, en tant qu'institution communale, il n'y en aura plus alors que leur place est primordiale dans ces structures où se décident les programmes

Ecrit par le 18 mai 2026

de construction. Alors oui, certains maires disent 'c'est une bonne opération' mais d'autres disent qu'ils ne sauront plus ce qui se passe chez eux. Mais aujourd'hui il y a une direction politique au Département, avec une présidente qui me fait peur quand elle dit je suis une femme de droite assumée. Donc cela veut dire qu'elle applique la politique à laquelle elle croit et puis c'est tout. Avec les convictions que j'ai, si j'étais président, je ferais autre chose. »

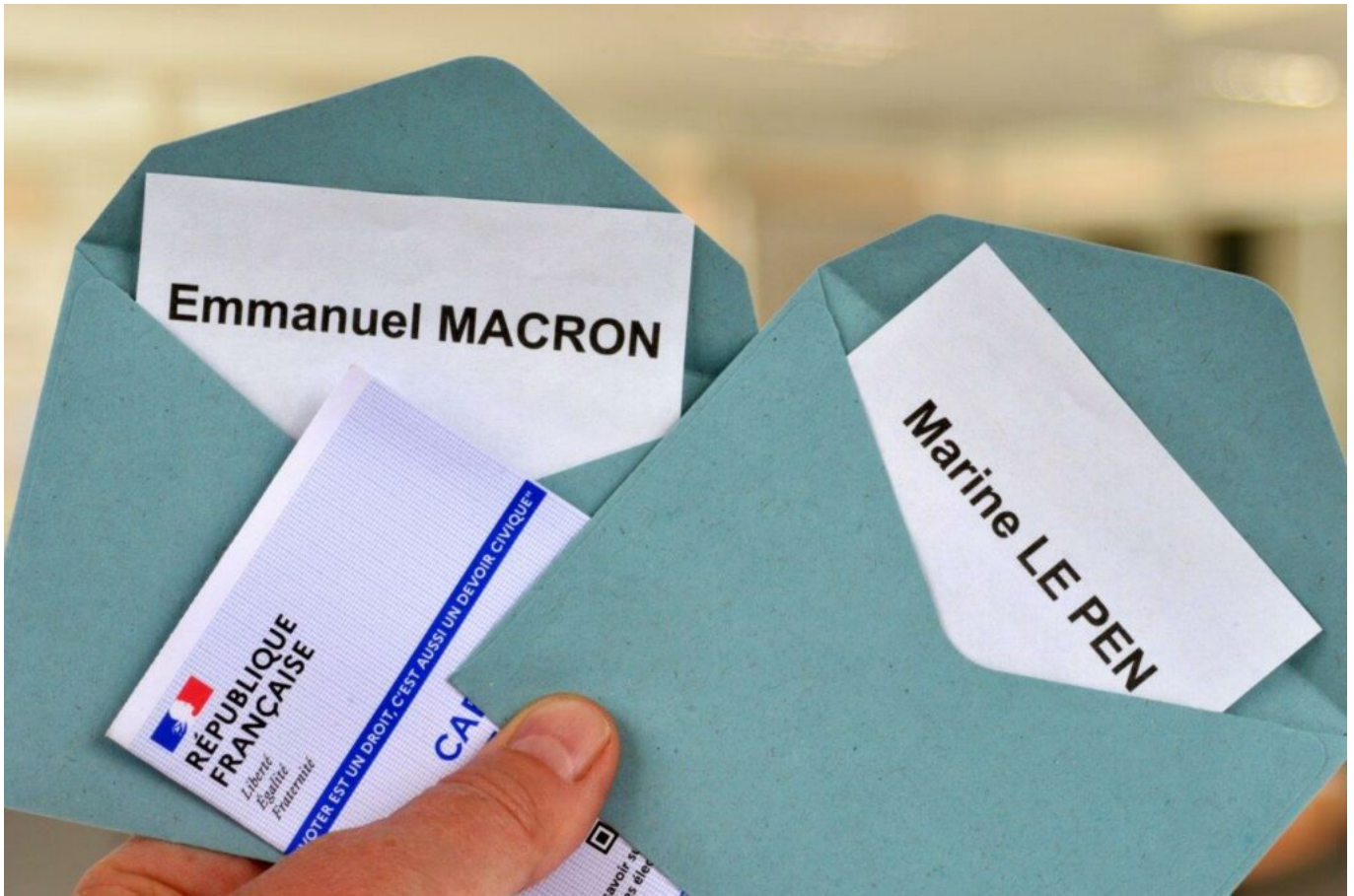
La solution idéale serait donc de rester sur un statu quo ?

« Il faut procéder à une vraie professionnalisation de l'équipe d'encadrement comme déjà évoqué. Il faut aussi relancer le processus de construction en recapitalisant si nécessaire pour se donner les moyens. Il faut également fixer des objectifs clairs avec une présidence à la hauteur avec quelqu'un qui tienne la route. Pourquoi pas la présidente Santoni : elle a la volonté et la détermination. Moi je dis à la présidente : 'il faut y aller' C'est une femme de conviction, de caractère, qui est à la tête d'une structure qui en vaut la peine et sa responsabilité n'est pas d'abandonner le service public. Au contraire c'est de le faire vivre. Sinon on peut privatiser le RSA, l'entretien des routes ou les collèges. Si c'est ça faire de la politique, il faut faire autre chose, il faut être chef d'entreprise. Etre président du département c'est avant tout, comme toutes les collectivités, assumer des responsabilités et parfois même des 'emmerdements'. Sinon on fait autre chose car il ne faut pas abandonner le service public du logement. »

Propos recueillis par Laurent Garcia

Présidentielles : les parlementaires vauclusiens choisissent leur camp

Ecrit par le 18 mai 2026



Après Cécile Helle, maire socialiste d'Avignon, [qui a appelé à faire barrage à l'extrême droite](#), plusieurs parlementaires vauclusiens sont également montés au créneau à l'occasion du second tour de la présidentielle entre Emmanuel Macron et Marine Le Pen afin de faire part de leurs consignes de vote.

Ainsi, dans un communiqué le sénateur Jean-Baptiste Blanc (LR-Les républicains) explique qu'il « entend l'exaspération des électeurs qui n'en peuvent plus qu'on leurs disent ce qu'ils ont à faire ».

Pour autant, l'élu, aussi conseiller départemental de Vaucluse, rappelle que même s'il s'est opposé « aux projets de lois du gouvernement d'Emmanuel Macron » il reste « porté par ses valeurs et ses convictions ». Au final, Jean-Baptiste Blanc, qui assure « qu'il ne cessera jamais de combattre l'extrémisme », précise qu'il « ne votera jamais pour le Rassemblement national » sans pour autant préciser s'il allait voter pour le Président de la République sortant.

« Mon vote ne sera pas un blanc-seing pour Emmanuel Macron, ni un quitus et encore moins un ralliement, Conclut-il. Dès le 24 avril, je retrouverai ma liberté, mes idées et ma seule priorité : le Vaucluse. »

Alain Milon, l'autre sénateur LR vauclusien, n'hésite pas à afficher plus clairement sa position en suivant la consigne de vote de Valérie Pécresse et en appelant à voter pour le Président de la République.

Ecrit par le 18 mai 2026

Pour sa part, Julien Aubert, député LR de la 5^e circonscription de Vaucluse, annonce clairement qu'il ne votera pas Emmanuel Macron. Il ne devrait toutefois pas apporter son suffrage à la présidente du RN puisqu'il réfléchit plutôt à voter blanc. Tout comme Jean-Claude Bouchet, député LR de la 2^e circonscription.



Souad Zitouni, députée de la 1^{re} circonscription, a reçu la ministre chargée de la Ville, Nadia Hai avec laquelle elle s'est rendue dans les quartiers avignonnais de Saint-Chamand et de la Reine Jeanne pour échanger avec les habitants.

A l'inverse, bien que déçu par le score de sa candidate Anne Hidalgo, Lucien Stanzione, sénateur PS du Vaucluse, est sur la même longueur d'onde que la maire d'Avignon et appelle aussi à voter pour Emmanuel Macron.

Par ailleurs, les deux députés LREM (La République en marche) vauclusiens appellent forcément à voter pour leur candidat. Adrien Morenas, député de la 3^e circonscription, annonce déjà qu'il sera présent au meeting d'Emmanuel Macron au Pharo à Marseille samedi prochain.

De son côté, Souad Zitouni, députée de la 1^{re} circonscription, a sorti le grand jeu en recevant la ministre chargée de la Ville, Nadia Hai avec laquelle elle s'est rendue dans les quartiers avignonnais de Saint-Chamand et de la Reine Jeanne pour échanger avec les habitants.

« Ce fût un moment chaleureux, où nous avons pu entendre les difficultés encore rencontrées par les habitants des quartiers ; mais aussi un moment de pédagogie où nous avons pu expliquer le rôle et l'ambition de l'État en matière de rénovation urbaine » explique l'élue qui appelle également « à la

Ecrit par le 18 mai 2026

mobilisation générale pour Emmanuel Macron face à l'imposture de l'extrême droite, au repli et l'exclusion, contraires aux valeurs républicaines. »

Lucien Stanzione, sénateur de Vaucluse 'Le territoire n'attend pas'



Lucien Stanzione, sénateur de Vaucluse continue à se battre sur tous les fronts. Au programme ? Un décryptage de la Loi 3DS aux élus et techniciens des communes de Vaucluse ; La déshumanisation des gares de Vaucluse et toujours la défense de l'huile essentielle de lavande et de lavandin face à la réglementation européenne Reach.

La loi 3DS

Dernièrement, [Lucien Stanzione](#), sénateur de Vaucluse a réuni 30 élus locaux et techniciens vauclusiens sur le texte de la [Loi 3DS](#) (Loi du 21 février 2022 relative à la différenciation, à la décentralisation et la déconcentration ainsi que sur la simplification de l'action publique locale). Objectif ? Présenter et décrypter la Loi tout en recueillant leurs questionnements et propositions. Le sénateur était accompagné, dans cette démarche, par maître Bluteau du Barreau de Paris.

Écrit par le 18 mai 2026

Ils y ont participé

Les élus des communes d'Avignon, d'Ansois, de Caromb, de Caseneuve, d'Entraigues-sur-la-Sorgue, de Faucon, de Jonquières, de l'Isle-sur-la-Sorgue, de Lauris, de Piolenc, de Sablet, de Saint-Cécile-les-Vignes, de Sault, de Savoillans, de Sivergues ainsi que des représentants d'EPCI (Établissement public de coopération intercommunale) et du Conseil départemental ont assisté à cette réunion en présentiel et en webinaire.



Lucien Stanzione a décrypté pour les élus et techniciens vauclusiens la [Loi 3DS](#)

(Loi du 21 février 2022 relative à la différenciation,

à la décentralisation et la déconcentration ainsi que sur la simplification de l'action publique locale

Contre la déshumanisation des gares en zones rurales

Lucien Stanzione ne décolère pas. Il ne comprend pas que les guichets humains soient éradiqués des gares de Carpentras, Sorgues et Bollène, discrètement remplacés par des automates. En tout, 13 emplois de chargés de vente, de chef de service et d'agent de réserve auront été supprimés début mars. Un mode opératoire qui pourrait bien entamer les forces vives de la gare TGV d'Avignon et de Cavaillon. Également le sénateur s'indigne que la gare du Thor ne soit pas accessible aux personnes à mobilité réduite et demande que des dispositifs soient mis en place pour le permettre. L'homme politique ne peut

Ecrit par le 18 mai 2026

se résoudre à ce que l'humain disparaisse dans les services publics ruraux et n'ose pas penser à la peu qualitative image de marque que cela induit pour la SNCF mais aussi la Ville auprès des habitants et également des touristes.



Les gares de Carpentras, Sorgues et Bollène accueillent désormais des automates en lieu et place des guichets humains

Pour la défense des huiles essentielles de la lavande et du lavandin

Lucien Stanzione, et Marie-Pierre Monier, son homologue Drômoise ont à nouveau écrit à Julien de Normandie, ministre de l'Agriculture et de l'économie réaffirmant leur soutien à la filière des [huiles essentielles de lavande et de lavandin](#) en passe d'être affiliés, par le programme européen Reach (Enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques) aux 'produits chimiques dangereux'.

Sortir de l'ornière

Pour sortir de l'ornière, les sénateurs expliquent : « si les huiles essentielles ont été initialement classées comme produits chimiques dans le traité de Rome, leur production est aujourd'hui reconnue comme exclusivement naturelle ainsi que le précise la définition de la norme ISO relative aux huiles essentielles. Aussi, elles relèveraient aujourd'hui de la définition des produits agricoles figurant à l'article 38 du Traité de Rome et réaffirmée par le traité de Lisbonne : « Par productions agricoles, on entend les produits du sol, de l'élevage et de la pêche, ainsi que les produits de première transformation qui sont en rapport direct avec ces produits ».

Ecrit par le 18 mai 2026



Cueillette de la lavande DR

Protéger

Pour les sénateurs de Vaucluse et de la Drôme : « La sauvegarde de ce patrimoine de 30 000 hectares sur trois départements : Vaucluse, Drôme et Alpes-de-Haute-Provence, dont les pratiques de culture sont entrées, depuis 2018, à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel national revêt un enjeu majeur pour les territoires de Vaucluse. Si la culture de la lavande et du lavandin disparaissaient l'économie, les paysages, les couleurs et les fragrances de la Provence seraient irrémédiablement bouleversés.»

Le problème ?

Le problème ? Reach associe l'huile de lavande à un produit chimique, particulièrement le Linalol, potentiellement réputé allergène. La Communauté Européenne, en classant l'huile essentielle de lavande

Ecrit par le 18 mai 2026

dans les produits chimiques, porterait un coup fatal à sa culture, à sa production ainsi qu'à sa vente, alors qu'en France et en 2021, 140 tonnes ont été produites.

Le risque à court terme ?

Le risque à court terme ? Que les acheteurs de matières premières des multinationales et des grands parfumeurs revoient rapidement leurs formulations, s'inquiète Lucien Stanzione, évinçant durablement les huiles essentielles extraites des PPAM (principales plantes à parfum, aromatiques et médicinales) produites, en France, par plus de 6 527 exploitations agricoles sur plus de 67 513 hectares dont 33 094 pour la lavande et le lavandin. Pour mémoire, la lavande, le lavandin, la sauge sclarée, la rose, la violette, le jasmin et les fleurs de Bigaradier sont les plus présentes en Provence-Alpes-Côte d'Azur et Drôme.

Soutien à Olivier Dubois le journaliste otage au Mali

Enfin, le sénateur se mobilise pour la libération d'Oliver Dubois, otage au Mali depuis plus de 10 mois qui a été enlevé à Gao, après avoir voulu interroger un chef intermédiaire du Groupe de Soutien à l'Islam et aux Musulmans (GSIM), affilié à Al-Qaïda. « Père de deux enfants, il a étudié à Avignon et sa famille, restée sans nouvelle de l'enquête antiterroriste ou des services de l'Etat, est très inquiète. Je le suis également compte-tenu du désengagement militaire progressif de la France dans cette région. Le 10 février, dans un courrier au Ministre de l'Europe et des affaires Étrangères, j'ai rappelé mon attachement à la lutte contre le terrorisme et à la liberté de la presse. Je lui ai demandé de bien vouloir me tenir informé des suites réservées aux demandes d'entretien de sa famille. » Le sénateur avait participé à la manifestation de soutien qui s'était déroulée le 20 janvier dernier devant l'hôtel de ville de la mairie d'Avignon.

«

Changement climatique, Lucien Stanzione soutient les agriculteurs

Ecrit par le 18 mai 2026



[Lucien Stanzione](#), sénateur de Vaucluse, a réuni des représentants des professionnels de l'agriculture, syndicats, filières, confréries, élus et assureurs concernés par la réforme des outils de gestion des risques climatiques en agriculture. Objectif ? Ecouter et collecter les informations nécessaires à porter leur voix lors du travail parlementaire.

En lien avec les élus de la filière agraire

L'élu socialiste reste également très en lien avec [Georgia Lambertin](#), la présidente de la Chambre d'agriculture de Vaucluse et le président de la Chambre régionale, [André Bernard](#), également sur la question de l'irrigation. Il a également initié une démarche coordonnée avec les sénateurs de la Drôme et des Hautes-Alpes à propose de la nouvelle réglementation européenne [Reach](#) (Registration, Evaluation and Authorisation of CHemicals), notamment pour défendre l'huile essentielle de lavande.

Ecrit par le 18 mai 2026



De gauche à droite Robert Delaye (élu Chambre d'agriculture de Vaucluse et MSA), Pascal Invernion (conseiller entreprise, chambre agriculture Vaucluse) Christian Borde, Président du syndicat des PPAM de Vaucluse, Lucien Stanzione sénateur de Vaucluse, Représente Monsieur Dominique Begnis, Président de la confrérie de la Fraise de Carpentras, André Bernard Président de la Chambre régionale PACA d'Agriculture, Jérémie Onde, Viticulteur-Domaine les Ondines à Sarrians, Philippe Vignal, responsable des marchés agricoles chez Groupama Vaucluse, représente Christophe Charransol Président de la Fédération Groupama Vaucluse, M. Landrin, agriculteur à Althen des Paluds

Les travaux parlementaires débutent demain

Le débat parlementaire sur la gestion des risques climatiques en agriculture devrait se tenir demain, mardi 8 février.

Dans le détail

Les producteurs d'huile essentielle ne sont pas opposés à l'évaluation des huiles essentielles, «mais avec des méthodes adaptées au naturel, qui tiennent compte du naturel et du vivant, et avec des moyens compatibles avec leur activité,» expliquent des membres de l'association des producteurs de l'appellation d'origine protégée huile essentielle de lavande de Haute-Provence. Leur demande ? La création d'un statut spécifique pour les plantes, leurs extraits, et leurs usages. «Ces biens sont ancestraux, nous n'avons pas le droit de laisser disparaître ces savoirs, ces productions, ni de les privatiser ; c'est un patrimoine collectif, universel.»

Écrit par le 18 mai 2026



DR L'irrigation, enjeux essentiel de la filière agricole

Vaucluse, le sénateur Lucien Stanzione dénonce la fermeture des classes et la disparition des services publics

Écrit par le 18 mai 2026



Lucien Stanzione, sénateur socialiste, écologiste et Républicain de Vaucluse a interpellé Amélie de Montchalin, ministre de la Transformation et de la fonction publiques sur la fermeture des classes et la disparition des Services publics en Vaucluse. C'était lors de la séance du 17 novembre, dans l'hémicycle.

Ecrit par le 18 mai 2026



Le sénateur Lucien Stanzione

« Fermeture de classes ! Fermeture de bureaux de poste ! de trésoreries ! ou d'établissements de santé comme celui de Roquefraîche dans le Vaucluse... votre Gouvernement opère une véritable casse du service public. Alors que vous vous étiez engagé à ne fermer aucune classe et aucune école rurale sans l'accord du Maire, à la rentrée de septembre, la trajectoire observée est bien différente. »

Le subtil effacement de La Poste

«La réduction des horaires d'accueil voire la fermeture des bureaux de poste comme à Robion sont les signes de l'absence totale de considération des usagers. La fermeture des trésoreries publiques, comme à Langon, Paimpol ou encore Vaison-la-Romaine, et la suppression des 5 700 lits d'hôpitaux, en pleine pandémie, en sont les exemples.»

Que deviennent les aînés face à la dématérialisation ?

«Face à toutes ces disparitions, la seule réponse que vous apportez est la dématérialisation et la création de quelques maisons 'France Services', en sollicitant financièrement les collectivités locales. Cette conception d'une société tournée uniquement vers les hyper-connectés et la concentration des services, sans considération de nos aînés par exemple, n'est pas la nôtre. Expliquez-nous comment vous allez faire, Madame la Ministre, pour répondre

Écrit par le 18 mai 2026

concrètement aux besoins quotidiens des usagers ?»



Amélie de Montchalin, Ministre de la transformation et de la fonction publiques

Réponse d'Amélie de Montchalin

«Depuis 2017, de manière constante, ce gouvernement - il le fera encore en 2021, et encore en 2022 - remet des agents publics sur le terrain, que ce soient des policiers, des greffiers ou des enseignants. Il n'y a jamais eu autant d'enseignants dans le premier degré qu'en 2022 ! Nous rouvrons des postes d'agents dans les préfectures et les sous-préfectures, alors qu'entre 2010 et 2017, sous l'effet de la révision générale des politiques publiques (RGPP), puis de l'action d'un gouvernement de gauche, on a constaté une diminution de 35 % du nombre d'agents dans l'État territorial. »

Ecrit par le 18 mai 2026

Des postes supplémentaires

« Entre 2021 et 2022, 5 000 postes supplémentaires seront pourvus dans les départements, notamment celui de Carpentras, dans les préfectures, dans les sous-préfectures, dans les communes de tout le pays, et dans tous les endroits où les Français voient des agents de proximité. »

23 espaces France services en Vaucluse

« La politique en faveur des services publics est partenariale de sorte que nous l'assumons aussi avec Jacqueline Gourault et avec les élus, afin de développer des espaces France Services qui sont loin d'être des gadgets. Dans le Vaucluse, on en compte déjà vingt et il y en aura bientôt vingt-trois, soit un par canton, situé à moins de vingt minutes de chaque habitant, qu'il soit âgé ou jeune, pour l'aider à s'orienter dans toutes ses démarches. »

Un programme abondé, en 2022, de 35M€

« Le programme France Services donne des résultats et c'est un succès partenarial. Nous ne sommes pas de ceux qui considèrent que ce que fait l'État est forcément bien et ce que font les élus inévitablement moins bien. Nous estimons au contraire que nous réussissons ensemble. Ce programme, que nous mettons en œuvre avec Jacqueline Gourault et que le budget pour 2022 vient abonder de plus de 35M€, permet à chaque Français d'avoir près de chez lui un soutien. Enfin, je ne suis pas non plus de ceux qui pensent que le numérique est forcément une difficulté. Les Français veulent tout à la fois du numérique et de la proximité. Or nous faisons du très bon numérique... »

Réplique de Lucien Stanzione

« Madame la Ministre, Le service public est l'amortisseur de la crise. Il est l'engagement de la Nation au profit de ses concitoyens, c'est aussi l'égalité sociale. Ce sont les publics les plus fragiles qui subissent la disparition des services de proximité. Le service public contribue à rapprocher les Français avec les institutions et donc avec la démocratie. Dans le cadre du plan de relance et de reprise, où il y a plein de milliards d'euros, votre priorité, Madame la Ministre, doit être le maintien et la création des services publics de proximité pour nos concitoyens. »

MH